

Approbation de la convention cadre de partenariat CNFPT 2012

Etat prévisionnel des formations payantes 2012

I – Les remises à niveau

Les mises à niveau préalables aux préparations concours constituent la part la plus importante des formations financées en dehors de la cotisation.

La Délégation Régionale Provence Alpes d'Azur du CNFT a décidé le report, sur 2013, de plusieurs préparations et remises à niveau initialement prévues en 2012, ce qui va réduire considérablement le volume des remises à niveau financées par MPM en 2012.

Les prévisions 2012 tiennent par ailleurs compte de la nouvelle tarification des remises à niveau, décidée par le conseil d'administration du CNFPT, lors de sa séance du 14 décembre 2011 :

- Le tarif des remises à niveau préalables aux préparations concours de catégorie A, B et C à compter du 11^{ème} jour, est fixé à 50€/jour/stagiaire (41€ précédemment).
- Les 10 premières journées des remises à niveau préalables aux préparations concours de C sont financées sur la cotisation (41€ /jour/stagiaire précédemment).

Estimation du nombre d'agents et du coût des remises à niveau pour 2012

	Nombre d'agents	Jours de formation par agent	Coût jour	Coût total
Mise à niveau Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	REPORTEE			
Mise à Niveau Agent de maîtrise dans 3 spécialités	REPORTEE			
Mise à Niveau Agent de maîtrise dans 1 spécialité	3	12	50 (à partir 11 ^{ème} Jour)	300
MAN Rédacteur	REPORTEE			
MAN Technicien	10	7	50	3 500
MAN Attaché	3	8	50	1 200
MAN Ingénieur	3	20	50	3 000
Total	19	/	/	8 000

Approbation de la convention cadre de partenariat CNFPT 2012

Etat prévisionnel des formations payantes 2012

II – les autres formations payantes

A partir de 2012, le CNFPT a adopté des mesures compensatoires en matière d'absentéisme, à savoir :

- Lorsqu'une session de formation organisée par le CNFPT, à la demande de MPM et au seul bénéfice des agents communautaires, comprendra moins de 11 présents, le CNFPT demandera la participation financière de la collectivité.
- Lorsqu'un agent inscrit à une formation inter-collectivités du CNFPT (offre catalogue) sera absent, sans avoir demandé l'annulation de son inscription huit jours avant le début de la formation, le CNFPT demandera à MPM de rembourser les frais d'hébergement engagés pour cet agent.

Estimation du coût des autres formations payantes pour 2012 : 4 000 euros

Montant total prévisionnel pour 2012 : 12 000€